



Compte rendu
Conseil Municipal

Séance du Lundi 27 Mars 2017

18 h 30

L'An deux mil dix sept, le Lundi 27 Mars 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Robert MICHEL.

Date d'envoi de la convocation et de l'affichage : 16/03/2017 .

Présents : 19

Mme ASPE Isabelle- M. BASTIANELLI Jean-Pierre- M. BORDEL Philippe-M. BOREA Maurice-M. BRUN Fernand-M. CIANEA Alain- M. GAUTIER Franck-Mme HAREL-MICLOTTE Brigitte -M. HAY André-M.HUBERT Patrick-M. LATOUR Michel-M. MIELLE Didier- Mme OBERTO France-Mme OLIBE Carole-Mme BOULET Michèle- Mme MAS Fanny-M. ESNAULT Jean-Yves-Mme PERCHOC Marie

Procurations : 02

Mme GIOVINAZZO Marie Angèle donne procuration à M. BASTIANELLI Jean-Pierre.
M. DEGRANDY Claude donne procuration à M.BOREA Maurice

Absents excusés : 02

Mme DURANDO Aline-Mme LOPEZ Sylvia

Le quorum étant atteint la séance peut se tenir à 18 h 30 .

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il est proposé aux membres de l'Assemblée Communale de nommer un secrétaire de séance, M. Philippe BORDEL, Conseiller Municipal est désigné comme secrétaire de séance.

Lecture de l'ordre du jour de la séance.

M. MICHEL Robert, Maire demande si des observations sont à formuler sur le compte rendu de la

précédente séance . Aucune observation, et compte rendu approuvé à l'unanimité .

M. Le Maire demande si le Conseil Municipal l'autorise à rajouter une question au présent ordre du jour, il s'agit de la délibération portant sur l'octroi des salles à titre gracieux pour les élections législatives et présidentielles .

Accord à l'unanimité pour rajouter la question .

Puis la séance débute .

1°/ Approbation et vote du Compte de Gestion du Receveur Municipal 2016 pour la Commune .

M. le Maire présente le compte de gestion 2016 du receveur municipal sur le budget de la Commune de la façon suivante :

	Investissement	Fonctionnement	Total sections
Recettes			
Prévu	3 418 201,46	4 066 229,39	7 484 430,85
Encaissé	569 458,29	3 639 087,24	4 208 545,53
Dépenses			
Prévu	3 418 201,46	4 066 229,39	7 484 430,85
Réalisé	1 572 334,11	3 735 146,22	5 307 480,33
Résultat de l'exercice	Déficit de 1 002 875,82	Déficit de 96 058,98	1 098 934,80

Résultats cumulés 2015 et 2016 :

	Résultats 2015	Résultats 2016	Résultats à prendre en compte pour 2017
Investissement	1 461 022,85	- 1 002 875,82	+ 458 147,03
Fonctionnement	712 333,93	-96 058,98	+ 616 274,95
Total			+ 1 074 421,98

M. Le Maire demande si l'assemblée a des questions.

Aucune observation. Puis il soumet le compte de gestion du receveur 2016 au vote .

Pour	Contre	Abstention
17	00	04

2°/ Approbation et vote du Compte administratif de la Commune 2016 .

M. le Maire donne la parole à M. BOREA Maurice, 1er Adjoint qui présente le compte administratif 2016 de la Commune de la façon suivante :

	Investissement	Fonctionnement	Total sections
Recettes			

Prévu	3 418 201,46	4 066 229,39	7 484 430,85
Encaissé	569 458,29	3 639 087,24	4 208 545,53
Dépenses			
Prévu	3 418 201,46	4 066 229,39	7 484 430,85
Réalisé	1 572 334,11	3 735 146,22	5 307 480,33
Résultat de l'exercice	Déficit de 1 002 875,82	Déficit de 96 058,98	1 098 934,80

Résultats cumulés 2015 et 2016 :

	Résultats 2015	Résultats 2016	Résultats à prendre en compte pour 2017
Investissement	1 461 022,85	- 1 002 875,82	+ 458 147,03
Fonctionnement	712 333,93	-96 058,98	+ 616 274,95
Total			+ 1 074 421,98

M. BOREA Maurice demande si l'assemblée a des questions.

Aucune observation. M. le maire se retire de la séance. Puis M. BOREA soumet le compte administratif au vote du Conseil Municipal .

Pour	Contre	Abstention
16	00	04

M. Le Maire rejoint la séance de nouveau.

3°/ Approbation et vote de l'affectation des résultats 2016 de la Commune .

M. Le Maire propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

Fonctionnement

Art.002- Excédent reporté : 266 274,95 €

Art.1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 350 000 €

Investissement :

Art.001 : Excédent reporté : 458 147,03 €

M. Le Maire demande si l'assemblée a des questions .

Aucune observation.

Puis il soumet la proposition d'affectation telle qu'exposée.

Pour	Contre	Abstention
17	00	04

4°/ Approbation et vote des taux des taxes communales 2017 .

M. le Maire expose qu'au vu des augmentations de charges incompressibles (SDIS, rythmes scolaires...) et de la diminution des dotations de l'État, il propose une augmentation de deux points pour la TH et pour la TFB de la façon suivante :

	Taux 2016	Taux 2017	Produit fiscal attendu 2017
TH	17,58	19,58	1 263 106
TFB	14,54	16,54	676 155
TFNB	117,58	117,58	106 527
			2 045 788

M. le Maire demande si l'assemblée a des questions.

Aucune observation . Puis il soumet la proposition d'augmenter les taux de TFB et TH pour 2017 .

Pour	Contre	Abstention
17	04	00

5°/ Approbation et vote du budget primitif 2017 de la Commune .

M . Le Maire expose les propositions par section et chapitre du budget primitif 2017 de la façon suivante :

Fonctionnement

Dépenses

Chap.11	Charges caractère général	841 645
Chap.12	Charges de personnel	1 799 300
Chap.014	Atténuations de produits	167 395
Chap.022	Dépenses imprévues	80 000
Chap.042	Opérations d'ordres	177 158,18
Chap.65	Autres charges de gestion courante	714 117
Chap.66	Charges financières	73 830
Chap.67	Charges exceptionnelles	16 500
Chap.023	Virement section investissement	23 866,77
TOTAL		3 893 810,95

Recettes

Chap.013	Atténuations de charges	90 000
Chap.042	Opérations d'ordres	0
Chap.70	Vente de produits	191 000

Chap.73	Impôts et taxes	2 753 380
Chap.74	Dotations Etat	503 256
Chap.75	Autres produits	89 900
Chap.77	Produits exceptionnels	0
Chap.002	Résultat reporté	266 274,95
TOTAL		3 893 810,95

Investissement
Dépenses

Chap.020	Dépenses imprévues	37 221,29
Chap.13	Subventions investissement	0
Chap.16	Emprunt	120 122
Chap.20	Immobilisations	8 500
Chap.21	Immobilisations corporelles	424 500
Chap.23	Immobilisations en cours	555 062,63
RAR 2016		1 600 367,19
TOTAL		2 745 773,11

Recettes

Chap.024	Produits cession	0
Chap.10	Dotations	240 000
Chap.13	Subvention investissement	386 472
Chap.16	Emprunt	0
Chap.21	Immobilisation corporelle	0
Chap.021	Virement section	21 624,95
Chap.040	Transfert entre sections	177 158,18
RAR 2016		1 462 370,95
001		458 147,03
TOTAL		2 745 773,11

M. le Maire demande si l'assemblée a des questions . Aucune question, puis M. Le Maire soumet le budget primitif 2017 au vote du Conseil Municipal.

Pour	Contre	Abstention
17	04	00

6°/ Approbation et vote du Compte de de Gestion du Receveur Municipal 2016 pour l'Eau .

M. le Maire présente le compte de gestion 2016 du receveur municipal sur le budget de l'Eau de la façon suivante :

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
<u>Recettes</u>			
Prévu	408 020,88	159 659	567 679,88
Encaissé	238 551,09	159 184,66	397 735,75
<u>Dépenses</u>			
Prévu	408 020,88	159 659	567 679,88
Réalisé	193 520,96	9 876,82	203 397,78
Total	+ 45 030,13	+ 149 307,84	+ 194 337,97

Résultats cumulés 2015 et 2016 :

	Résultats 2015	Résultats 2016	Résultats à prendre en compte pour 2017
Investissement	20 181,70	45 030,13	+ 55 120,98
Fonctionnement	317 686,86	149 307,84	+ 149 307,84
			+204 428,82

M. Le Maire demande si l'assemblée a des questions .

Aucune observation, puis il soumet le compte de gestion du receveur pour l'eau 2016 au vote du Conseil Municipal .

Pour	Contre	Abstention
21	00	00

7°/ Approbation et vote du Compte administratif 2016 de l'Eau .

M. Le Maire donne la parole à M. BOREA Maurice, 1^{er} adjoint qui présente le compte administratif 2016 de l'Eau de la façon suivante :

	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
<u>Recettes</u>			
Prévu	408 020,88	159 659	567 679,88
Encaissé	238 551,09	159 184,66	397 735,75
<u>Dépenses</u>			
Prévu	408 020,88	159 659	567 679,88
Réalisé	193 520,96	9 876,82	203 397,78
Total	+ 45 030,13	+ 149 307,84	+ 194 337,97

Résultats cumulés 2015 et 2016 :

	Résultats 2015	Résultats 2016	Résultats à prendre en compte pour 2017
Investissement	20 181,70	45 030,13	+ 55 120,98
Fonctionnement	317 686,86	149 307,84	+ 149 307,84
			+204 428,82

M . Le Maire sort de la séance puis M. BOREA demande si l'assemblée a des questions. Aucune observation. Puis il soumet le compte administratif 2016 au vote du Conseil Municipal .

Pour	Contre	Abstention
20	00	00

8°/ Approbation et vote de l'affectation des résultats de l'Eau 2016 .

M. Le Maire réintègre la séance, et propose l'affectation des résultats 2016 de la façon suivante :

Art.1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 149 307,84 €

Art.001 : Investissement reporté : 55 120,98 €

Puis M. le Maire demande si l'assemblée a des questions.

Aucune observation. Puis il soumet au vote la proposition d'affectation des résultats 2016.

Pour	Contre	Abstention
21	00	00

9°/ Approbation et vote du budget primitif 2017 de l'Eau

M. Le Maire présente le budget primitif 2017 de l'Eau par section et par chapitre de la façon suivante :

Fonctionnement

Dépenses

Chap.011	Charges générales	0
Chap.65	Autres charges courantes	0
Chap.66	Charges financières	4 044
Chap.023	Virement section	22 542,34
Chap.042	Transfert entre section	61 076,66
TOTAL		87 663

Recettes

Chap.70	Vente de produits	78 600
Chap.042	Opérations d'ordres	9 063
TOTAL		87 663

Investissement

Dépenses

Chap.020	Dépenses imprévues	26 500
Chap.16	Charges financières	18 144
Chap.20	Immobilisations incorporelles	22 850
Chap.21	Autres réseaux	70 000
Chap.23	Immobilisations en cours	74 170,52
Chap.040	Opérations d'ordres	9 063
Chap.041	Opérations patrimoniales	21 876
RAR 2016		111 072,30
TOTAL		353 675,82

Recettes

Chap.10	Dotations	171 183,84
Chap.27	Autres immobilisations	21 876
RAR 2016		0
Chap.021	Virement section	22 542,34
Chap.040	Opérations ordres	61 076,66
Chap.040	Opérations patrimoniales	21 876
Art,001	Excédent reporté	55 120,98
TOTAL		353 675,82

M. le Maire demande si l'assemblée a des questions. Aucune question, puis il soumet le budget primitif 2017 de l'Eau ainsi proposé au vote.

Pour	Contre	Abstentions
21	00	00

10°/ Approbation et vote du Compte de Gestion du Receveur Municipal 2016 pour l'Assainissement.

M. Le Maire présente le compte de gestion 2016 du receveur sur l'assainissement de la façon suivante :

	Investissement	Fonctionnement	Total sections
<u>Recettes</u>			
Prévu	835 190,16	259 503	1 094 693,16

Encaissé	168 793,36	214 720,04	383 513,40
Dépenses			
Prévu	835 190,16	259 503	1 094 693,16
Réalisé	172 435,99	18 804,95	191 240,94
	- 3 642,63	+195 915,09	+192 272,46

Puis il demande si l'assemblée a des questions. Aucune observation. M. Le Maire soumet au vote le compte de gestion 2016 de l'assainissement .

Pour	Contre	Abstentions
21	00	00

11°/ Approbation et vote du Compte Administratif 2016 de l'Assainissement .

M. Le Maire laisse la parole à M. BOREA Maurice, 1^{er} adjoint pour la présentation du compte administratif 2016 de l'assainissement de la façon suivante :

	Investissement	Fonctionnement	Total sections
Recettes			
Prévu	835 190,16	259 503	1 094 693,16
Encaissé	168 793,36	214 720,04	383 513,40
Dépenses			
Prévu	835 190,16	259 503	1 094 693,16
Réalisé	172 435,99	18 804,95	191 240,94
	- 3 642,63	+195 915,09	+192 272,46

M. BOREA demande si l'assemblée a des questions. Aucune observation, M. Le Maire quitte la séance, puis M. BOREA soumet le compte administratif de l'assainissement au vote :

Pour	Contre	Abstentions
20	00	00

12°/ Approbation et vote de l'affectation des résultats de l'Assainissement 2016.

M. Le Maire réintègre la séance et propose l'affectation des résultats 2016 de la façon suivante :

Art.001 : Investissement reporté : 6 448,22 €

Art.1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 195 915,09 €

M. le Maire demande si l'assemblée a des questions . Aucune observation . Puis il soumet l'affectation des résultats tels que proposés au vote .

Pour	Contre	Abstention
21	00	00

13°/ Approbation et vote du budget primitif 2017 de l'Assainissement .

M. Le Maire reprend la parole et expose le projet de budget primitif 2017 de l'assainissement de la façon suivante :

Fonctionnement Dépenses

Chap.66	Intérêts emprunts	12 810
Chap.023	Virement section	113 077,47
Chap.042	Opérations transfert	77 675,53
TOTAL		203 563

Recettes

Chap.70	Vente de produits	64 500
Chap.042	Opérations transfert	9 063
TOTAL		203 563

Investissement Dépenses

Chap,16	Emprunts	23 282
Chap.20	Immobilisations en cours	2 000
Chap.23	Immobilisations	153 096,98
Chap.040	Opérations de transfert	9 063
Chap.041	Opérations patrimoniales	23 193
RAR 2016		568 864,28
TOTAL		779 499,26

Recettes

Chap.10	Dotations	195 915,09
Chap.27	Autres immobilisations	23 193
Chap.040	Opérations transfert	77 675,53
Chap.021	Virement section	113 077,47

RAR 216		363 189,75
TOTAL		779 499,26

M. Le Maire de si l'assemblée a des questions . Aucune observation . Puis il soumet le budget primitif 2017 de l'assainissement au vote .

Pour	Contre	Abstention
21	00	00

14°/ Délibération pour la passation d'un avenant 01 au MAPA lot 5 cuisine pour la construction de la seconde école .

M. le Maire expose que le 21/04/2016, un marché relatif au lot 5 cuisine a été passé et notifié selon la procédure adaptée dans le cadre de la construction de la nouvelle école . Marché notifié à la Sté ETD pour un montant de 40 888,09 € HT .

Un avenant n°01 est proposé pour un montant de 12 414,15 € HT soit une augmentation de 30,36 %.

L'objet de l'avenant : le matériel self prévu au départ ne correspond pas au mode de fonctionnement voulu à savoir que les enfants ne se servent pas seuls le plat chaud. Le matériel est donc plus important et engendre une plus value.

Montant de l'avenant HT: 12 414,15 €

Taux de la TVA : 20 %

Montant de l'avenant TTC : 14 896,98 €

Nouveau montant du marché :

Montant HT : 53 302,24 €

Taux de la TVA : 20 %

Montant TTC : 63 962,69 €

Monsieur le Maire demande si l'assemblée a des questions .

Mme OLIBE s'interroge et demande à M. le Maire si lors des précédentes phases qui ont été validées, si cela ne pouvait pas être vu .

Il est répondu à Mme OLIBE que la maîtrise d'œuvre n'a pas tenu compte des données et des besoins exprimés, et que de ce fait le self ne correspond pas à l'attente et aux besoins de la commune, puisque les enfants ne se servent pas seuls les plats chauds ; de ce fait il a fallu revoir le matériel du self notamment .D'autre part, M.le Maire apporte l'information suivante à savoir que la Commune a décaissé 1 million d'euros et seulement 16 500 € de subvention ont été encaissés à ce jour. La Commune supporte sur sa trésorerie les avances et règlements aux différents fournisseurs dans l'attente des versements progressifs des subventions notifiées .

Puis M. le Maire demande au Conseil Municipal de délibérer .

Pour	Contre	Abstentions
17	00	04

15° Adressage : Délibération portant dénomination de voies suite à accord de riverains .

M. le Maire donne la parole à Messieurs BASTIANELLI et CIANEA qui exposent les propositions suivantes dans le cadre de la continuité de l'adressage :

Chemin des Mimosas	499 chemin Salles Orientales /Occidentales -5 Maisons DAVID-KHARITONOFF .
Chemin des Arbousiers	947 Chemin Salles Orientales / Occidentales-7 maisons dont MARTIN-CURTY-MANAUT
Impasse du Chèvrefeuille	126 Route de Flassans dont 4 maisons HAMANN-LEBON
Impasse de la Carrière	221 Route de Flassans 10 maisons dont DERROUGH, MARTIN, MATTANA, FERRARI
Impasse des Combes	377 Route de Flassans, 4 maisons dont CATELLI Alain
Impasse du Rocher	959 Route de Flassans 2 maisons dont LAUQUE et 2 cabanons
Impasse des Ecureuils	1034 Route de Flassans- 4 maisons dont HAY André
Impasse de la Farigoulette	1145 Route de Flassans-7 maisons dont MOREAU-FALZON
Impasse de l'Origan	1228 Route de Flassans- 2 maisons BERRIN -COSSU
Impasse du Houx	1327 Route de Flassans-4 maisons dont CATALA-CHAMUSSY
Impasse des Oliviers	1364 Route de Flassans-2 maisons dont NOURIGAT
Impasse des Sangliers	1489 Route de Flassans-4 maisons dont TESSIER-SCHEFFER
Chemin de Plaiguier	1580 Route de Flassans-3 maisons dont READY-TROCHERIE
Impasse des Mûres	488 chemin de Jérôme Haut-3 maisons dont FOUQUES
Impasse des Genévriers	Ex chemin Jérôme Bas (4 maisons dont ECONOMOPOULOS- MANZO)
Impasse du Fenouil	Chemin de Panicau (2 maisons dont PRINCE BONIFACIO)
Impasse de la Rocaille	Chemin de la Pellegrine (4 maisons dont SALAZAR)
Impasse des Buissons Ardents	Chemin de la Pellegrine (3 maisons dont DROIN FEES)
Impasse de la Cade	Piste Cros de l'Arnavet (3 maisons dont

	MADEC)
Impasse des Chardons	Piste Cros de l'Arnavet (4 maisons dont OUDET- locataires)
Route de Notre Dame des Anges	De la croix au Relais (WANTIER- SOLER,,,))
Route du Cros de Panau D12	Du Relais à Notre Dame des Anges au Sanctuaire (VIOLA)

M. le Maire demande si l'assemblée a des questions.

M. LATOUR Michel évoque une ambiguïté entre le quartier Plaiguiet et le chemin Plaiguiet pouvant amener à une confusion. M. le Maire demande que ce nom ne soit pas retenu lors de la séance et demande à revoir cette appellation, puis il soumet au vote la question .

Pour	Contre	Abstention
21	00	00

16 °/ Délibération portant dénomination des parkings communaux.

M. le Maire propose que les parkings soient dénommés pour être en cohérence avec l 'adressage mais aussi pour mieux les identifier et porter l'information sur le nombre de places proposées. De ce fait, il suggère les appellations suivantes :

- Parking situé le long de la RD 97 (gare) : proposition « Parking de la Gare ».
- Parking sur anciens courts de tennis : « Parking Pré des Aires »
- Parking en bas de la Mairie : « Parking Mairie » .
- Parking au dos de l'Église : « Parking de l'Eglise »
- Parking situé sur le pourtour de la place des Ecoles : « Parking des Ecoles »
- Parking situé le long du stade (annonciade) : »Parking du Stade »
- Parking situé Place de la Foire : »Parking de la Foire »
- Parking sur le terrain Vallet : « Parking Recluse »
- Parking sur terrain maison médicale : « Parking Cliquesses »
- Parking situé le long de l'Avenue du Calvaire : « Parking du Calvaire »
- Parking avenue St Roch : « parking St Roch ».
- Parking situé au dos du Jardin du Colombier (ex terrains Bernois) : « Parking Fontaine des Laines »
- Parking situé devant le cimetière : « Parking du Cimetière ».
- Parking en bas de l'Avenue Azan, proche de la RD 97 : « Parking Charles de Gaulle ».
- Parking situé en face de l'école maternelle à côté de l'immeuble en cours de construction FIGHIERA : « parking Daudet » .

Le nombre de places totales a été recensés (542 places environ) afin d'informer les usagers du nombre de places mises à leur disposition, un panneautage sera mis en place pour finaliser leur identification.

M. Le Maire demande si l'assemblée a des questions . Aucune observation . Puis il demande au Conseil Municipal de délibérer .

Pour	Contre	Abstentions
21	00	00

17°/ Délibération portant dénomination des écoles communales de PIGNANS .

M. Le Maire expose qu'il faut aussi procéder à la dénomination des écoles (maternelle et élémentaires et fait les propositions suivantes :

-Ecole maternelle : Alphonse DAUDET .

-Ecole élémentaire I : Jean-GIONO

-Ecole élémentaire II : Marcel PAGNOL

M. le Maire demande si d'autres propositions sont suggérées, rappelant que ce sont trois auteurs provençaux afin de rester dans le thème.

Aucune observation, puis il soumet au vote .

Pour	Contre	Abstentions
21	00	00

18°/ Délibération portant autorisation à M. Le Maire de signer le contrat de Baie des Iles d'Or (2016-2021).

M.le Maire expose qu'il s'agit d'un contrat conclu entre l'État, l'Agence de l'Eau, la Région, le Département, TPM et les Maires concernés par le contrat de Baie dont PIGNANS .

Contenu du contrat : regroupe les opérations programmées depuis 2007 par chacune des structures compétentes de travaux à réaliser et d'aménagements nécessaires suite aux diverses inondations et pollution de l'environnement aquatique.

Coût de la phase 1 : 45,8 millions d'euros .

Nature des travaux : réduction de la pollution, gestion durable des ressources, fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques, animations et communication).

Financements :

-Agence de l'Eau (2016-2018 pour 6 millions d'euros)

-Région : aide suivant ses critères d'attributions et si les opérations sont conformes à sa politique d'intervention , soutien technique et méthodologique aux maîtres d'ouvrages .

-Département : soutien technique et financier (examen des dossiers projet par projet)

-Les maîtres d'ouvrages : suivis de procédures .

-TPM : suivi d'animation, mise en œuvre administrative, et technique du contrat .

Fin du contrat en 2021 . Le contrat s'inscrit dans le cadre de la GEMAPI (entretien des cours d'eau et compétences des collectivités).

La Commune de PIGNANS même non maître d'ouvrage pour les actions inscrites, doit signer le contrat de Baie malgré tout.

Proposition est faite de donner autorisation à M.le Maire de signer le contrat .

Puis il demande au Conseil Municipal si ce dernier a des observations. Aucune observation , et soumet au vote .

Pour	Contre	Abstention
21	00	00

19/ Délibération pour l'octroi de salles communales dans le cadre des élections présidentielles et législatives 2017 .

M. le Maire expose que dans le cadre de l'égalité de traitement entre les candidats qui sont susceptibles de demander une mise à disposition de salles communales à l'occasion des élections présidentielles et législatives, il convient d'octroyer à titre gracieux celles-ci et ce dans le respect de la République. M. le Maire propose au Conseil d'adopter la mesure en ce sens .
Aucune observation, M. le Maire soumet au vote .

Pour	Contre	Abstentions
21	00	00

20° / Questions diverses .

A l'occasion des deux tours des élections présidentielles, et afin de tenir les bureaux de vote, M. le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de s'inscrire sur les tableaux mis à leur disposition .

Avant la clôture de la séance publique , les tableaux sont complétés en partie par les membres du Conseil Municipal en fonction des disponibilités de chacun .

Puis l'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance publique à 20 h 30 .

MICHEL Robert
Maire de PIGNANS